AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-5-69 921655

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON-3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON-6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 104 de Mai 1969 — 3 Mai 1969

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS

A la suite des fortes pluies du 26 au 28 avril, les traitements appliqués avant ces dates conformément au précédent bulletin devront être renouvelés, si celà n'a pas déjà été effectué, dès que l'état des terrains le permettra. Dans les seules régions 66, 87, 88, 89, 90, 91, 93 et 113 moins affectées par ces pluies, ces traitements pourront être renouvelés dans les délais habituels de 10 à 15 jours suivant les produits employés et les parasites à combattre, ou plus tôt si de nouvelles pluies, même modérées, se produisaient dans ces régions avant la réception de ce bulletin.

En ce qui concerne le Mildiou de la vigne, il est bien entendu que le traitement précédemment conseillé ne sera appliqué qu'à l'apparition du stade réceptif (4 feuilles) et seulement dans la situation où la maladie débute ordinairement.

L'efficacité des traitements contre les tavelures sera cette année largement tributaire des traitements appliqués entre les deux dernières phases pluvieuses, soit entre le 23 et le 26 avril, les contaminations ayant été massives les 27 et 28 avril.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

ANTHRACNOSE DU CERISIER - En raison du caractère général et répété des dernières pluies, un traitement devra être appliqué dès réception en toutes régions. On utilisera une des formules suivantes:
- doguadine (90gr/hl de matière active) - phaltane (100gr/hl de m.a.) - Manèbe (160gr/hl de m.a.) - oxyquinoléate de cuivre (50gr/hl de m.a.).

CONCOURS DE DETECTION DES MALADIES DE LA VIGNE

En 1969, seront récompensés par un abonnement gratuit au "bulletin technique" et à "Phytoma", les deux premiers envois d'échantillons de feuilles de vigne reconnus porteurs de taches primaires du Mildiou, du Black-rot ou du Brenner pour chaque région naturelle de notre nomenclature.

Devront être précisés lors de l'envoi:
- le nom et l'adresse exacte de la personne ayant découvert les taches (éviter de faire envoyer les échantillons par une personne participant elle-même au concours).
- la localité, éventuellement le lieu dit et l'altitude approximative de la parcelle où l'échantillon a été récolté.

LES DESHERBANTS

Dans ce bulletin (au verso) et dans un numéro ultérieur, nous présentons un résumé des différentes applications de la gamme des désherbants que l'on peut actuellement trouver dans le commerce.

P 59

LE DESHERBAGE CHIMIQUE EN ARBORICULTURE ET EN VITICULTURE

Aminotriazole - 5kg m.a/ha s'utilise en arboriculture dès la fin de la récolte à la nouaison et en viticulture de la fin des vendanges à la véraison pour combattre le chiendent (Agropyrum repens)

Atrazine - 3 à 5kg m.a/ha est utilisée en pré-émergence des adventices dans les vignes et les pommiers âgés d'au moins 4 ans.

Chlorthiamide - 6kg m.a/ha s'utilise uniquement dans les vignes âgées de plus de 4 ans en pré-émergence.

Dalapon - 8kg m.a/ha s'emploie lorsque le chiendent est en pleine croissance, dans les vignes ou dans les arbres fruitiers à pépins âgés de plus de 4 ans.

Dinosèbe - 2 l.500 m.a/ha D.N.O.C. 1kg m.a/ha Diquat ou Paraquat 0kg800 m.a/ha doivent être appliqués lorsque les adventices sont au stade plantule dans la vigne, les arbres et arbrisseaux fruitiers.

Diuron - 2kg500, est un herbicide de pré-émergence, les vignes et les arbres fruitiers à pépins doivent être âgés d'au moins 5 ans lors de son emploi.

Monuron - 3kg m.a/ha à employer en pré-émergence sur vigne âgée d'au moins 4 ans.

Simazine - à employer avant la levée des adventices dans les vignes (3 à 5kg m.a/ha) ou dans les arbres fruitiers à pépins (3kg m.a/ha) âgés d'au moins 4 ans et à 2kg500 pour désherber les arbrisseaux fruitiers sauf le groseillier à maquereaux.

2-4-D Amine - 1kg m.a/ha doit être utilisé avec circonspection pour détruire liseron et chardon uniquement dans les vergers.

Les associations: Diuron + Aminotriazole ou Atrazine + Simazine, Diquat + Paraquat sont à utiliser aux doses indiquées par les fabricants.

Les données ci-dessus n'ont qu'une valeur indicative succinte, la dose d'emploi des herbicides résiduels par exemple, peut être fonction de la flore à détruire, de la pluviométrie, de l'époque, de la nature et de la structure du sol, etc....

LE DESHERBAGE CHIMIQUE EN GRANDE CULTURE

I- Maïs

a) en pré levée

Simazine 2kg500 m.a/ha - Métachlore 2kg400 m.a/ha

b) en post levée

2-4-D Amine 0kg800 m.a/ha lorsque les maïs ont moins de 20cm

Fenoprop 1kg200 m.a/ha lorsque les maïs ont 40 à 50cm en trait.localisé

Linuron 2kg000 m.a/ha traitement dirigé sur adventices très jeunes

Atrazine 2kg500 m.a/ha, peut être utilisée en pré ou en post émergence

2-4-5 T 1kg000 m.a/ha traitement localisé, maïs moins de 20cm
L'association 2-4-D + 2-4-5 T peut également être utilisée

II- Pommes de terre (après le buttage et avant la levée)

Linuron 1kg000 m.a/ha - Métobromuron 2kg000 m.a/ha

Monolinuron 1kg000 m.a/ha - Terbutryne 2kg000 m.a/ha

Linuron + Monolinuron

Les herbicides non résiduels Dinexan (8kg m.a/ha) Diquat ou Paraquat (0kg800 m.a/ha) peuvent être utilisés juste avant la levée.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

L'Agent technique chargé des Cultures maraîchères: G.FERAND

Le Contrôleur chargé des Av. Agricoles: P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX